**DÉPARTEMENT DU RHÔNE**

**Communauté de L’OUEST RHODANIEN**

**Commune de SAINT-ROMAIN DE POPEY**

**PROJET DE PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**du mardi 4 octobre 2022**

La séance est ouverte à 20h00.

Présents :

Guy JOYET (Président),

M. Pascal GIRAUD, Mme Régine CHARLES, M. Jean-Michel COQUARD, Mme Ghislaine FERRIERE, Mme Rachel GIRARD, M. Michel PERRIN, Mme Annie COLLOMB, M. Cédric GIRAUD, M. Bruno BISSUEL, M. Samuel JOYET, M. Bertrand NOVE-JOSSERAND, Mme Monique CHABOT-LACHAL, M. Daniel MICHALLET.

Absents excusés :

* Mme Véronique MALLEVAL a donné procuration à Mme Ghislaine FERRIERE,
* Mme Flora HALEGUA a donné procuration à Mme Rachel GIRARD,
* M. Colin CHEVALIER a donné procuration à M. Bruno BISSUEL,
* M. Jéremmy SAILLANT a donné procuration à M. Daniel MICHALLET,
* Mme Edith MICHALLET a donné procuration à Mme Monique CHABOT-LACHAL.

Quorum (=9.5, majorité à 10) : atteint (14 présents)

1. Secrétaire de séance : Bruno BISSUEL

La séance est enregistrée par le Secrétariat et par Madame Monique CHABOT-LACHAL.

1. Lecture du procès-verbal de la réunion du 6 septembre 2022 par Daniel MICHALLET : approbation à l’unanimité avec quelques remarques qui seront intégrées :

* *Commission bâtiment – démolition de la salle des fêtes :* Edith MICHALLET et Monique CHABOT LACHAL, pour la liste « Agir avec vous », déplorent que cette information n’ait pas été diffusée plus largement car le groupe aurait pu participer. Le Maire répond qu’il ne fallait pas un trop grand nombre de personnes et que si cela devait se reproduire, on fera mieux.
* *Commission Petite Enfance :* Monique CHABOT LACHAL indique que c’est le compte rendu de l’adjoint, puisque la Commission n’a pas été réunie.
* *Commission Finances - construction de la nouvelle salle des fêtes :* Monique CHABOT LACHAL indique que c’est un projet qui n’a pas encore été discuté.
* *Questions diverses :*
* Monique CHABOT LACHAL, pour le groupe Agir, interroge sur les conséquences des hausses des tarifs et comment cela va être pris en compte, étudié collectivement ? Michel PERRIN répond : en attente, en train d’être travaillé. Elle demande que cela soit abordé collectivement, en commissions finances, scolaire.
* Mr CASSEL, parent d’élèves, demande pour repas végétarien à la cantine et pour la garderie le mercredi après-midi. Pascal GIRAUD répond : pas possible pour repas végétarien, et pour la garderie, un sondage avait été fait dont les résultats n’avaient pas permis de la mettre en place. Le Maire indique que cela sera repris en Commission Petite Enfance.

**Délibérations prises pour** :

* Ressources humaines :

3- Mise à jour du tableau des effectifs avec la suppression de 12 postes créés entre 1999 et 2017 qui ne sont plus occupés par les agents communaux (modification du libellé de l’emploi, quotité de travail inadéquate…) ; saisines validées par le Comité Technique du CDG69 lors de sa séance du 26 septembre.

**Accord à l’unanimité, soit 19 voix pour, dont 5 par procuration.**

* Finances :

4-Amortissement des biens de la commune : accord sur le fait que la commune n’amortira plus aucun de ses biens, ce principe étant obligatoire uniquement dans les communes de plus de 3500 habitants ; amortissements déjà constatés repris par DM via des écritures d’ordre (pas d’incidence sur l’équilibre budgétaire).

**Accord à l’unanimité, soit 19 voix pour, dont 5 par procuration.**

5-Convention de partenariat avec l’Association « les Bouchons d’Amour du Rhône » : dans le cadre de la collecte des bouchons en plastique, signature d’une convention à durée indéterminée.

**Accord à l’unanimité, soit 19 voix pour, dont 5 par procuration.**

6-Adhésion de la COR au SIERT : par délibération du Conseil communautaire du 29 juin 2022, la COR a adhéré au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Tarare (SIERT) pour le périmètre de la commune de Tarare, dont la COR gérait auparavant directement la compétence « eau potable » ; la commune se prononce sur cette adhésion en tant que membre du SIERT.

**Accord à l’unanimité, soit 19 voix pour, dont 5 par procuration.**

7- Informations diverses :

Gare SNCF : Guy JOYET rappelle les points essentiels de la réunion qui s’est tenue le 29 avril avec la Région et la SNCF :

* Mise en place en novembre 2022 d’un arrêt de train supplémentaire à 5h46 dans le sens Roanne>Lyon (soit 15 arrêts/jour en gare de St Romain)
* Sécurisation et aménagement des quais : 100 000 euros seront débloqués en 2023
* Sécurisation des voies : plusieurs dysfonctionnements signalés par des administrés lorsqu’un train arrêté en gare dans le sens Tarare>Lyon croise au niveau des quais un autre train arrivant à grande vitesse en sens inverse ; un courrier a été transmis aux participants à cette réunion pour resignaler le danger déjà largement évoqué au cours de la rencontre ; réponse : les indicateurs relatifs au risque de passage sont trop bas (VT<150) pour que soient mises en place des mesures nouvelles (type signal sonore/lumineux).

Bibliothèque : un adhérent a déjà fait plusieurs demandes à l’association pour la prise d’un abonnement à un quotidien; Michel PERRIN indique qu’une réponse négative sera de nouveau apportée car il s’agit de la seule demande, que le coût est trop important et que la bibliothèque n’est pas ouverte tous les jours.

8-Compte-rendu des commissions :

BATIMENTS :

Maison de Santé : Guy JOYET précise que la démolition de la toiture va être réalisée.

Logements OPAC : les entreprises ont été retenues, les travaux débuteront en octobre.

Agrandissement de la cantine : dépôt imminent du permis de construire.

EGLISE :

Pascal GIRAUD indique que la commission sécurité est venue contrôler l’église ; des réserves ont été émises sur des alarmes manquantes à la sacristie et à la sortie, ainsi que sur les blocs de secours qui ne fonctionnent plus.

ASSOCIATIONS :

Régine CHARLES précise qu’elle a participé à l’assemblée générale d’Emmaüs le 16 septembre ; ils projettent de refaire le toit du magasin.

Le 17 septembre, Benoit GIRERD et Thomas CHEVRET sont venus présenter leur projet de réouverture du club des jeunes.

Manifestations à venir :

* 8 octobre à 19h : soirée dansante organisée par Aide Water Afrique
* 22 octobre à 12h : repas dansant organisé par le Club de l’Age d’Or

COMMUNICATION :

Ghislaine FERRIERE indique que le bulletin est en cours de préparation, un RV est programmé avec l’imprimerie Barlerin ; un courrier a été envoyé aux Associations et aux annonceurs.

Par ailleurs, 2 nouvelles activités sont proposées par la bibliothèque :

* Contes et histoires pour les enfants
* Ateliers d’écriture

VOIRIE :

Jean-Michel COQUARD précise que les travaux de la rue de l’Hormet sont terminés.

Deux tonnes de PATA (financement par la COR) vont être posées en fin de semaine routes de la Savoie, d’Avauges et du Thinot.

Les agents communaux ont réalisé des travaux de défrichement au Crêt de Popey; en parallèle, ils préparent la charpente pour la cabane du Bancillon.

Des quilles en plastique vont être posées au niveau de la buvette du stade de foot afin d’empêcher le stationnement gênant pour les maisons mitoyennes.

Le Cabacourt a été sécurisé par des menuiseries ; un portail va être posé équipé d’une alarme.

Réunion quartier de la Savoie concernant le passage des camions ; un arrêté de voirie interdira l’accès les 2-3 novembre (sauf riverains) pour cause de travaux.

Coupe des arbres au niveau du mur du château : il est émis un refus de couper ces arbres, qui sont propriété privée.

Changement de la commande d’éclairage du court de tennis n°1 ; une demande de devis a été faite auprès du SYDER.

BATIMENT :

Travaux à la micro-crèche : Cédric GIRAUD rappelle qu’une subvention de 93 600 euros a été accordée par la CAF, soit 80% de l’investissement qui s’élève à 117 000 euros HT.

Le portail dans la cour est déjà posé pour des raisons de sécurité, les autres travaux seront réalisés en décembre ; les enfants seront logés dans les vestiaires de la salle polyvalente.

Bâtiments énergivores : la commune a signé une convention avec la COR pour réaliser des relevés de consommations de l’Ecole et de la Salle Polyvalente ; une campagne de mesures va débuter.

Projet de récupération des eaux de pluie du local voirie : des cuves pourraient être installées ; le coût de l’installation est à chiffrer et à discuter en Commission Bâtiments.

Guy JOYET précise que la ALTE69 nous conseillera sur la réhabilitation de la Salle Polyvalente et la construction d’une nouvelle salle des fêtes.

FINANCES :

Michel PERRIN annonce que la Commission Finances se réunira prochainement *(date à définir)* au sujet des économies d’énergie ; plusieurs changements seront proposés :

* Heures d’éclairage public
* Restriction des illuminations de Noël
* Augmentation des tarifs de la cantine et de location des salles

Webminaire sur l’inflation : les petites communes demandent que la dotation globale soit indexée sur l’inflation ; Guy JOYET indique que les commissions « petite enfance » et « associations » devront proposer des nouveaux tarifs applicables au 1er janvier 2023 pour locations des salles et cantine/garderie au vu de l’augmentation des prix en général.

Par ailleurs, une nouvelle convention va être signée avec le Cabacourt suite aux travaux réalisés.

9-Présentation des permis de construire et des déclarations préalables

10-Informations diverses :

Questions diverses :

* Daniel MICHALLET s’informe sur l’avancée du PLU : Pascal GIRAUD répond que les travaux sont en cours et qu’une prochaine réunion est à fixer.

Suite à la réunion sur le SCOT qui s’est tenue à St Georges de Reneins, Guy JOYET indique les grandes orientations :

* Augmentation de 0.75% de la population à répartir sur le territoire
* Prise en compte de la diminution de l’urbanisation (50%)
* Prise en compte de la richesse du territoire (forêts, agriculture)

Le document devrait être achevé au printemps 2023.

* Monique CHABOT-LACHAL évoque la reprise des articles du règlement intérieur suite à la réforme de la publicité des actes ; concernant les travaux de la MSP et d’agrandissement de l’école, elle demande s’il y a eu une réflexion sur les matériaux utilisés et l’intégration des nouvelles technologies ? Guy JOYET indique que le choix des matériaux s’est fait en tenant compte de la RT 2020 ; par exemple, ces projets intègrent un rehaussement en bois, une isolation ad-hoc, un chauffage par pompes à chaleur…il précise également que ces sujets ont en outre été présentés en commission urbanisme/bâtiments par les architectes, où environ 2/3 des membres du CM étaient invités à participer à l’élaboration de ces projets.
* Questions du public :

M. Cassel demande si la loi Egalim qui impose un repas végétarien par semaine à la cantine est respectée : Pascal GIRAUD répond que c’est le cas.

Par ailleurs, plusieurs familles déplorent l’absence d’un centre de loisirs à Saint Romain : Pascal GIRAUD a déjà répondu que ce n’était pas possible du fait des différentes tranches d’âge identifiées dans le sondage ; un centre ouvrira peut-être à Saint-Forgeux.

* Concernant les cuves de récupération des eaux de pluie au groupe scolaire : les tuyaux sont déjà en place ;
* Concernant l’agrandissement de la cantine : dimensionnement et parois acoustiques, à prévoir avec l’architecte ;
* Végétalisation de l’école pour en diminuer la température ? Pascal GIRAUD indique que 2 arbres seront plantés le 25/11 et un arbre a déjà été planté il y a 3 semaines ;
* Sol glissant du cheminement piéton vers chez Mme Coste ; JM COQUARD va faire remédier ce souci par les agents.

**Date du prochain Conseil Municipal : mardi 8 novembre 2022 à 20h**

La séance est levée à 21h00.

**-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------**

***Procès-verbal approuvé lors de la séance du conseil municipal du 8 novembre 2022***

Signatures :

Le Maire Le secrétaire de séance

Guy JOYET Bruno BISSUEL